L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 4 MAI 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 123 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES.

ON demande—Un barbier rue Carondelet No 6. Jules Maillevin. 4 mai—2f

A VENDRE.

A VENDRE pour cause de départ, une grocerie bien achalandée, avec bail. S'adresser sur les lieux, coin Toulouse et Bourgogne.
A. SARTHOU.
2 mai—1 semaine.

A VENDRE—Café bien achalandé. Bonnes raisons données pour vendre. S'adresser, 107 Decatur, coin rue St Louis. 21avril—3sem

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John L. Weismann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,041—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Wilhelmina Weismann, veuve de John L. Weismann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 8 12

Succession de Mme A. P. Groux-Ferrebe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,410—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Bonnebel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 8 13

Succession de Mme Caroline Prats, veuve de F. del Nodal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,945 — Division A. — Attendu que Ramon del Nodal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Caroline Prats, veuve de F. del Nodal, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 8 13

Succession de Peter Birba.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,789—Division D. Attendu que Angela Barti, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Birba, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 av—25 29—mai 4

Succession de Chas. Rozin Souzeneau et Rozine Souzeneau, née Fagot, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,907—Division B. — Attendu que Louis Oscar Souzeneau a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Chas. Rozin Souzeneau et Rozine Souzeneau, née Fagot, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 avril—29 mai 3 7

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,883—Division C.—Attendu que Adam Frank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Frank, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—2 7mai

Succession de John J. Peltier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,410—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lawrence Bouche, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 avril—29—mai 3 7

Succession de Mary Fannie Watts ou Fannie Decheid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,623, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Sarah Ann Watts, exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28 mai 2 7

Succession de William Devlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,580—Division A—Attendu que J. Numa Roussel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de [illegible] datif dans la succession de feu William Devlin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—mai 2 6

Succession de Firmin Levasseur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,662—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Angèle Cousin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—mai 2 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D—A. H. Victor vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par A. Henry Victor soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Théodore Cotonio, notaire public en cette ville, commençant le 7 juin 1893, à 11 heures A. M.; que W. C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour que toutes procédures contre la personne et les biens du dit A. Henry Victor soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3mai—3f au 7juin

James C. Munroe vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,281—Division G—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 mai—3 7 12

Conrad Wandenburg vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,449—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par L. Luderbach, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 mai—2 6 11

Succession de Richard Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,780—Division A—Attendu que Cornelia Beard, veuve de Richard Johnson, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 av—25 29—mai 4

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 38,969, Division D.—John Flathers vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire John Flathers soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel Esq., notaire, à son bureau No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 10me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 26 avril 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 avril—3f au 10 mai

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN,
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73.....CHARTRES......73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une table de billard, accessoires, etc.
Miles Rosa et Eliza Bock vs George Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,601—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 mai 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.
Une table de billard et accessoires, une pendule, un paravent, une petite table, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil de propriété de valeur rue Peyfarre entre Camp et Magazine, la rue à l'arrière étant la rue Calliope.
Charles F. Holden vs ses créanciers No 35,960.
Eureka Homestead Society vs Charles M. Holden, No 37,175.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé 3 avril 1893, dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de fieri facias contre Charles M. Holden dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues Peyfarre, Calliope, Camp et Magazine; le dit lot étant désigné par le No 45 et mesurant vingt-cinq pieds et six pouces de face à la rue Peyfarre sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 7 septembre 1891 et annexé pour référence à un acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, en date du 14 septembre 1891. Le dit lot étant désigné par le dit No 45 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 4 mai 1846 et annexé à un acte pardevant D. S. McCoy, notaire, le 25 mai 1846.

Une moitié indivise de la susdite propriété livrée dans l'affaire de l'insolvable ci-dessus No 35,960, et une moitié indivise de la susdite propriété saisie par un writ de fieri facias dans l'affaire No 37,175.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 21 28—mai 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil d'une propriété avantageusement située dans le sixième district, portant le numéro municipal No 195 rue Marengo.
Sur des conditions de crédit.
Thomas Sully vs William H. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,361—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Carondelet, Baronne et Constantinople, désigné par la lettre B, sur une esquisse et un arpentage faits par P. A. d'Hémécourt, sous-voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892; le dit lot ou dite portion de terre commence à une distance de quarante-sept pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Marengo, et mesure, en mesure américaine, cinquante-deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, la même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, d'après un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, le 9 janvier 1892. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 140, folio 431.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, dans deux mille cinq cents piastres ($2,500) avec 8 0|0 d'intérêt par an du 9 janvier 1892 jusqu'à paiement, 5 0|0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la dite propriété.
2° Et sur des termes de crédit pour faire face (au montant de l'enchère) le paiement de deux certains billets à ordre datés le 9 janvier 1892, pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 8 0|0 par an de la date jusqu'à paiement final, et garantie par hypothèque du vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billets garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses de garantie usuelles, assurance, etc.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7avril—7 14 21 28 mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le Cinquième district.
Frank Beck vs Mary T. Walker, femme de [illegible] Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,495.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro onze, dans l'îlet No 26 (maintenant îlet No 85) lequel est borné par les rues Séguin, Elise, Benny et Alix; le dit lot mesure au pied français trente pieds de face à la rue Seguin sur cent-cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan fait par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 18 mars 1842 et déposé à l'étude de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 32 du livre de plans No 4 bis.

Acquis par la défenderesse Mme Walker par achat du plaignant d'après un acte pardevant J. C. Wenck, notaire, le 10 février 1892 (titre enregistré au bureau des transferts, livre 141, folio 483.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 avril—13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un bail, etc.
Martin J. Schwarm vs. Jos. H. Meuter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,463—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 13 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.
Tous les droits, le titre et l'intérêt du défendeur dans et du bail fait entre lui et le plaignant Martin J. Schwarm, daté le 1er de février 1893 et finissant le 31 janvier 1894 à un loyer mensuel de $25 du local situé au coin nord est de la rue Claiborne et de l'avenue Tulane.
Tout le droit d'occupation du dit local de la date de la vente jusqu'au 31 janvier 1894.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2mai—2 5 10 13

PAR LE CONSTABLE.

Happy Jack Grocery, F. A. Godfrey, Propriétaire, vs A Ramsey et femme.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 23,576—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 9 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un cheval gris marron.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
27 avril—27—2 9 mai

Fortunato Greco vs. Mme T. Tapata, femme divorcée de A. Garo.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 23,740.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 9me jour de mai 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de ménage, un piano et tabouret.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
26 avril—2 9 mai

Jackson Brewing Co. vs. S. W. Gray.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans,—No 17,229—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Maré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 90 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le second district de cette ville, le MARDI, 9 mai 1893 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
1° Tout et particulièrement le droit ou les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre Thos. L. Ross, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,651, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shepherd W. Gray vs. Thos. L. Ross.
2° Tout et particulièrement le droit ou les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre le dit Jackson, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,652, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. David Jackson.
Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 avril—26—3 9 mai

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une table de Pool—Belle montre en or, etc.
La Dennery Co. vs. Tim Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans.—No 37,676.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 10 mai 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—
1° Une table de pool et tout ce qui y appartient, aussi installations pour un café, liqueurs, etc.
2° Une montre en or à double boîtier, à remontoir, fabrique Howard.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 avril—29—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième, îlet borné par les dites rues et les rues Huitième et St-Thomas.
George Schonermann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,451.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, privilèges, servitudes et appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 23 borné par les rues Neuvième, Chippewa, St-Thomas, anciennement Fulton, et Huitième, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benj'n Buisson, voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme plan No 2 au bureau de William Christy, ex-notaire public en cette ville. Lot No 7 forme l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième et mesure trente-un pieds quatre pouces et trois-quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur et face à la rue Neuvième, et le lot No 8 mesure trente-un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1891. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 511.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 av—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété dans le Sixième District.
E. L. Bemiss vs. Moses Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,121—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Elizabeth, Market, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No dix dans l'îlet No vingt et mesurant trente-six pieds à la rue Walnut sur une profondeur et façade à la rue Elizabeth de cent un pieds.

Acquis par le défendeur par achat de W. A. Simonds, par acte de E. L. Simonds, notaire, le 26 novembre 1890. (Titre enregistré au Bureau des Transferts, livre 136, folio 226.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13avril—13 20 27 mai 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Chippewa et Harmonie.)
George Schonermann vs. Francis Xavier Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 38 450.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas (anciennement Fulton), Chippewa, Neuvième et Harmony et désignés comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ex-notaire public dans la paroisse Jefferson, daté le 29me jour de décembre 1851, de Mme Isaac Lambert à J. M. Marmouget, et les dits lots de terre mesurant chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent dix pieds, le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième et ayant la même profondeur sur la rue Neuvième; le lot No 2 mesurant vingt-neuf pieds dans le fond, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, [illegible] registré au bureau des Aliénations, Livre 115, folio 538.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 10

BANQUES.

Etat de situation trimestriel
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
51 Rue du Camp,
A la clôture des affaires le 30 mars 1893.

ACTIF.

Actions et bons	$483,945 17
Prêts (garantis) par propriétés foncières	325,349 09
Prêts à échéances, garantis par collatéraux	516,934 11
Prêts sur demande	730,361 16
Meubles et installations	750 00
Dépenses courantes et taxes payées	3,935 00
Comptant	170,660 50
Total	$2,231,635 03

PASSIF.

Capital payé	$110,000 00
Profits indivis	140,651 46
Intérêt acquis	25,978 99
Dû à 6122 déposants	1,965,024 59
Dividendes non payés	180 10
Total	$2,231,835 03

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 30 mars 1893.
FRED. ADOLPH, Notaire.
Correct—Attesté:
J. E. MERILH.
A. VIZARD.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$948,452 09
Change	221,657 83
Prêts sur demande et escomptes	1,461,202 44
Actions	56,172 50
Propriétés foncières	40,043 00
Taxes	10,000 00
Total	$2,737,527 86
Fonds capital	$800,000 00
Profits non divisés	279,054 03
Dépôts individuels	2,156,395 83
Dividendes non payés	2,078 00
Total	$2,737,527 86

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1 janv—

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 31 Déc. 1892.

ACTIF.

Bills escomptés		$992,219 53
Bons des Etats-Unis		50,000 00
Ville de la Nouvelle-Orléans 4 pour cent, 5 pour cent, 6 pour cent et bons à prime	$1,502,624 53	
Autres bons et actions	111,737 50	1,614,362 03
Maison de banque et autres propriétés foncières		100,919 21
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change sur New York	525,514 22	
Prêts sur demande	948,246 55	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	1,138,241 76	2,614,253 14
Total		$5,361,653 9

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	$650,000 00
Profits non divisés		45,616 69
Circulation		44,250 00
Dépôts à retirer contre chèques		4,400,901 25
Balance sur réduction du capital-actions		900 00
Dividendes non payés		20,895 00
Bills payables		200,000 00
Total		$5,361,653 96

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains de ces derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.
R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JAMIN, Caissier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

VENTE DE SYNDIC.
Très avantageusement situé, vu la saison, au coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Erato,
LUNDI, 15 MAI.

Une excellente occasion pour les confiseurs et ceux qui s'intéressent cette vente. Tout le contenu de la confiserie et du salon de crème à la glace de Geo. F. Holden, comprenant les dernières améliorations: une machine avec moteur et courroies, un dynamo, une magnifique fontaine à soda, (R. M. Green & Co.) avec comptoir, machine à mélange, installations, beau et luxueux écran, un coffre-fort Diebold, belles vitrines, éventails électriques et accessoires, lustres, Range Monarch et accessoires.
Dans l'affaire de Geo. F. Holden vs ses créanciers.—No 37,629—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

PAR A. BRIGNONI, Encanteur—Bureau, No 49 rue Royale il sera vendu, LUNDI, 15 mai 1893, à 11 heures A. M., sur les lieux au coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Erato, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 29 avril 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le fonds de commerce contenu sur les dits lieux, consistant des articles les plus modernes fabriqués, savoir: une fontaine à soda, [R. M. Green & Co.] avec comptoir, installation pour glacer [shake machine] six porte-verres et six verres complets, 12 cane B. stools 1 à ran Aurora, 1 coffre-fort Diebold, 1 desk de bureau, 1 chaise de bureau un comptoir circulaire et 2 vitrines, 1 paire balances à candi un compteur d'argent [cash register] 1 vitrine de 25 pieds, 1 grand desk [standing desk] en chêne, 1 lot de lingerie de table en toile, 6 petites tables, une grande table en chêne, 24 C. S. Chairs, 1 buffet en chêne, 6 éventails électriques, moteur [shafting] et courroies, 2 lustres, 6 becs de gaz, 6 lampes électriques, 1 lustre à 2 lumières, 17 carafes et verrerie, 85 assiettes à crème, 1 machine dite hand power, divers objets de faïence, fourneau [range] monarch et accessoires, une table à candi avec dessus en marbre, un autre en pierre, 2 machines à candi, 1,2 baril glucose, 1 four et tourtières, plateaux, articles de ferblanc, bocaux à candi, 1 paire de balances à plateforme, 1 vitrine, 8 ie d'éclairage électrique, etc. 1 Boiler, machine à crème à la glace, 1 machine, 1 carneur de glace, 1 machine avec moteur et courroies, 1 Dynamo, 1 glacière, 30 sorbetières, 37 sorbetières carrées, 1 tente, 50 pieds de tuyau.
Le tout à vendre en lots, conformément à un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
3 mai—3 4 7 13 14 15

VENTE DE SYNDIC.
Dans l'affaire de Walter Scott vs ses créanciers.
Tout le contenu de marchandises de l'établissement bien connu de
PAPIERS A TAPISSERIE
de Walter Scott.
—Aussi—
Un lot de compte à recevoir.
No 278 avenue St Charles, près Calliope.
JEUDI, 11 MAI 1893.
Walter Scott vs ses créanciers.
No 37,441—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, il sera vendu JEUDI, 11 mai 1893, à 11 heures A. M., au No 278 de l'avenue St-Charles, près Calliope, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 29 avril 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu de marchandises que contient le dit local consistant d'un grand et joli assortiment de papier peints, moulures, décorations, bordures, meubles de bureau, coffre-fort, jolies partitions, stores, tables à travail, échelles, vitrines, machines à coudre, grands chevalets, chevalets et étagères et autres articles qui appartiennent à un établissement de papier peints de première classe.
—Aussi—
Un lot de comptes à recevoir, un cheval et harnais.
Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—comptant.
30 avril, 30—mai 1 7 & 10 11.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de valeur dans le troisième district.
Succession de Charles Lewis.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 38,230.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—bureau No 36 rue Royale—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus nommée, daté le 18 avril 1893.
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, [illegible] et mesurant trente [illegible] pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan de E. Surgi daté le 2 mai 1866 et annexé à un acte fait devant André Doriocourt, notaire, le 8 juin 1866.
Conditions—Comptant.—L'acquéreur assumant, en outre de son enchère, le paiement des taxes de 1892 et 1893 et devant déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 avril—23 26—3 10 17 24 mai

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété Cottage Double
Cinquième District
—ET—
Des sites pour bâtir dans le Premier District
Nos 166, 168 et 168 1/2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson.
—ET—
Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.
A L'ENCAN. A CREDIT.
Succession de Mme Mary Ellen Leary.
No 38,035 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet, MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C et signé dans l'affaire ci-dessus, le 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.
Les améliorations consistent en un cottage double connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.
Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 168 et 168 1/2 rue Chestnut, ayant 3 chambres sur chaque côté, hangar, etc.
3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'îlet No 505, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant, chacun, 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds; le lot No 24 formant l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.
Conditions de la vente—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans, à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'enchère sera requis pour lier la vente.
Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant W. W. Seymour, notaire.
8 avril—8 12 19 26—mai 3 10

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété résidence de choix dans le Cinquième District de cette ville, près de l'Ecole McDonogh, New Pythian Opera-House et le Dépôt du Chemin de Fer Electrique projeté conduisant au nouveau Chantier de Marine des Etats-Unis.
Succession de Bartholomew Guillot.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 38,270.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—Bureau No 58 rue Camp MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 10 avril 1893, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
La moitié indivise du droit, titre, intérêt possession légitime et demande à un certain lot de terre avec tout ce qui se trouve situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Bartholomew, Delaronde et Peter, désigné par le lot No 20 de l'îlet No 18, et mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Bartholomew sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages désignée par le numéro municipal 48 rue Bartholomew.
Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer en outre de son prix d'enchère les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
12avril—12 19 26—mai 3 10 17

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Coffre-fort de Diebold.
Meubles de Bureau, Livres de loi
ET AUTRES EFFETS.
A L'ENCAN.
Au No 23 rue Carondelet, près Commune.
MARDI, 9 MAI.
W. H. Stuart et als. vs John Klein et als.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,452—Division C.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49, rue Royale, MARDI, 9 mai, à 11 heures A. M., au local No 23 rue Carondelet, près Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 26 avril 1893, il sera vendu à l'encan, biens meubles, conformément à un inventaire déposé à la Cour, à savoir—
Un splendide coffre-fort à combinaison, à porte double, marque Diebold; meubles de bureau, chaises de bureau. Les actes de la Législature de la Louisiane de 1853, 1853, 1854 et 1869 à 1890 inclusivement. Le rapport annuel de la Louisiane, vols. 22 à 29 et No 24 et autres livres.
Conditions de la vente—Comptant.
29 avril—29 30—mai 3 9

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le siège d'affaires bien connu et populaire,
—CONNU COMME—
"Cassanova's Shoe Store."
Coin (Sud-Est) des rues Magazine et Joséphine.
Et la bâtisse avec magasin à deux étages,
No 620 rue Magazine.
Aussi les magasins doubles à un étage Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, qui y touchent. Près du Marché Magazine et dans le centre du grand mouvement d'affaires qui s'y fait remarquer.
Succession John McGinty.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,938.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu aux enchères, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus désignée, la propriété foncière suivante de grande valeur et ainsi décrite—
1° La propriété admirablement située pour affaires coin sud-est des rues Magazine et Joséphine connue comme le "Cassanova's Shoe & Frank Store", comprenant deux beaux lots de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent consistant en un magasin à un étage en bois et couvert en ardoises, avec écuries, dépendances, hangars etc. Les deux lots de terre susdits sont désignés par les lettres A et B sur un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté de mars 1892 et formant l'encoignure des rues Magazine et Joséphine dans l'îlet borné par les rues Jackson et Constance dans le Quatrième district de cette ville, mesurant conformément 33 pieds de face chacun à la rue Magazine, sur une profondeur de 67 pieds et face à la rue Joséphine et entre lignes parallèles.
2° Le magasin et résidence à deux étages touchant la première propriété ci-dessus décrite No 620 rue Magazine, ayant une galerie spacieuse de face, contenant 6 appartements, etc. et occupé par un magasin de fruits.
Le terrain est situé dans le même district et îlet que la première propriété ci-dessus décrite, et est désigné par la lettre C conformément au ci-dessus dit plan de P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville et mesurant 19 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds, entre lignes parallèles.
3° Le magasin simple en bois à deux corps de logis, couvert en ardoises, Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, touchant et dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, occupé comme une boulangerie [illegible]. Le lot est désigné par la lettre D sur le dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, [illegible] de profondeur de 67 pieds entre lignes parallèles.
N. B. Ces propriétés admirablement situées constituent une façade de 111 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Magazine et se trouvent au lieu du grand centre d'activité commerciale groupée autour du Marché Magazine—le centre de la ville. C'est pour les marchands en détail entreprenants ou les capitalistes une occasion des propriétés de faire un placement des plus avantageux.
Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et renfermant toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication pour assurer la vente. Les actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
16avril—16 19 26 mai 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés Foncières de Valeur,
Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.
Succession de Leopold Aleix.
No 37,764 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et de conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—
1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues [illegible], désignés par les Nos 14 et 15 de l'îlet No 354, et mesurant ensemble 60 pieds de face [illegible] sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 557, borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 3 août 1885 et mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds [illegible] pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. T. Iedano, architecte, le 17 juin 1884.
3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Remparts et Mazant désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 292, et mesurant chacun 30 pieds face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Palmyre Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot, à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.
5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 33 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiane, les rues St-Denis, St-André et Telemaco, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Patrick, St. David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlet No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchent et mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendent en profondeur à travers le dit îlet à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur les profondeurs suivantes: 159 pieds 4 pouces sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue St-Patrick; 156 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne de division entre les lots Nos 5 et 6; 154 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7; et 151 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St David, divisant à l'arrière des lots de 8 à 12.
Le lot No 12 forme le coin des rues St-David et Delachaise et mesure 23 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue St-David, 31 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur à la ligne de côté du lot No 11 de 108 pieds, et 108 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.
Conditions—Un tiers au plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité et liens, et devra porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier les ventes.
Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19avril—19 23 26—3 10 17 24 mai

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 38,696—Division D—Ordre de Cour—Solomon Kahn vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Solomon Kahn soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. P. Upton, Esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse Merri, No 7 rue du Camp, en cette ville, le VENDREDI, 12me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 10 avril 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20mar—3f au 12 mai

QUEEN & CRESCENT
26 HOURS ... 11 HOURS
CINCINNATI ... BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Grande Vente à l'Encan
D'OBJETS EN GAGE,
CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,
Coin des rues Conti et Bourbon,
LUNDI, 8 MAI, A 11 HEURES.

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout, et consiste en un grand assortiment varié tel que—
Riches solitaires, boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles, etc., en diamants.
Montres en or et des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres, etc.
Montres en argent des fabriques les plus célèbres, fusils à deux coups, revolvers, bagues en or, épingles, broches, argenterie, plaqué, pendules, chaînes de gousset, châtelaines, chaînes, et tout espèce d'autres articles riches imaginables et avariés trop longs à énumérer.
P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M.
Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs,
3 mai— 155 rue de la Commune.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans les Premier et Quatrième Districts.
Mlle Mary Maher et al. vs. John J. Maher.
No 37,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 24 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 avril 1893 et signé le 14 avril 1893 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Trois certains lots de terre, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Joséphine, Willow et Jackson, désigné par les lots Nos 10, 11, 12, dans l'îlet No 298, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé à l'étude de Selim Magner, notaire, en date du 6ème jour de février 1866 et mesurant comme suit:
Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 115 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles; et le lot No 12, 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Sur les lots Nos 10 et 11 se trouve un cottage en bois couvert en ardoises, ayant 4 chambres, galerie de façade, hangar, cave, etc., et à peu près 50 figuiers.
2° Tous les droits, titres et intérêts, dans la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits qui y appartiennent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Locust, Terpsichore et Prieur, désigné comme le lot No 12 dans l'îlet 385. Le dit lot No 12 mesure 32 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 96 pieds.
Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié au plus comptant, au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles de garantie. Pour la propriété deuxièmement décrite, comptant à l'adjudication.
Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 avr—19 26—mai 3 10 17 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur et améliorée du Premier District.
No 347 rue Sud Liberté, entre Erato et Thalie.
Succession de Gayetano Moria.
Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 31 mai 1893, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 21 avril 1893 pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Thalie, Franklin et Erato, et désigné par la lettre B sur un plan fait par Pilié et Morse, architectes, le 26 mai 1864 et annexé à l'inventaire de la succession de E. J. Mercier par J. O. Kerbs, notaire, le 20 mai 1864, le dit lot B attenant au lot A. sur le dit plan, du côté vers la rue Erato et mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Liberté sur 57 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à un étage ayant 4 chambres, bâtisse dans la cour ayant 2 chambres.
L'acte de vente pardevant William Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.
Lots de valeur dans le Sixième District.
Succession de Chas. M. Kramer.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 14 borné par les rues Prieur, Laurel et Calhoun et l'avenue Henry Clay, connus et portés sur les lots primitifs Nos 19 et 20 [illegible] et mesurant chaque, incluant les dits pieds ajoutés à chacun des dits lots, sur le côté du lot primitif No 24, 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.
Acte de vente pardevant F. Deibel, N. P., aux frais de l'acquéreur.
7 avril—7 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE
No 74 rue Columbus entre Remparts et St-Claude.
EUGENE MASSON ET AL.
vs.
LES MINEURS AUGUSTE ET IDA MASSON ET AL.
No 37,353—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mars 1893 et signé le 10 avril 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 1 sur un plan de A. d'Hémécourt, sous voyer, le 19 janvier 1835, connu comme le No municipal 74 rue Columbus, mesurant en mesure américaine 25 pieds, 9 pouces 8 lignes de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 90 pieds 8 lignes sur la ligne de côté de la rue des Remparts, et 83 pieds 10 pouces, plus ou moins, sur la ligne vers la rue St-Claude, et 29 pieds sur la ligne du fond, le tout dans l'îlet borné par les rues Columbus, Kerlerec, St-Claude et Remparts. Les améliorations comprennent un cottage en bois.
Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement, au-dessus du prix d'adjudication, des taxes pour l'année 1893, et déposera avec l'encanteur 10 0|0 de son enchère pour lier la vente.
Acte de vente pardevant J. M. Ferceille, N. P., aux frais de l'acquéreur.
12 avril—12 19 26 mai 3 10 17

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Trois lots de terre désirables
—AVEC LES—
Cottages simples et doubles qui s'y trouvent,
Nos 217, 219, 221, 223 et 223 1/2 rue du Port entre Villeré et Robertson.
Succession de Bernard Eckers, décédé.
A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, jugement rendu le 10me jour d'avril 1893 et signé le 17me jour d'avril 1893, dans l'affaire de la succession de Bernard Eckers, décédé, Dossier No 36,143, il sera vendu à l'encan:
Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet No 19 borné par les rues Port St-Ferdinand, Villeré, [anciennement Girod] et Robertson [anciennement St-Jean Baptiste]. Troisième District, en cette ville, lesquels lots sont désignés par les Nos 9, 10 et 11, sont contigus et mesurent chacun 26 pieds 5 pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de 105 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent quelques Quatre ou Cinq Cottages simples et doubles, dont les détails, la vente, la place peut être vu à l'endroit de la vente et la propriété peut être inspectée à n'importe quel moment.
Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0|0 payé comptant sur les lieux, et en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1893.
Actes de vente pardevant Octave Morel, N. P., notaire, aux frais des acquéreurs.
22avril—22 29—mai 7 14 21 & date.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE PARTAGE.
Succession de Christopher Groskoff et sa femme.
No 35,664—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet.—Le MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, division C, rendu le 21 février 1893, et signé le 28 février 1893 et en vertu d'un ordre de l'honorable juge ci-dessus mentionné, daté du 19 avril 1893, homologuant le 11 avril 1893, les délibérations d'un conseil de famille et dans l'affaire mentionnée ci-dessus la propriété décrite ci-après, à savoir—
1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Baronne et Dryades, désigné sur une esquisse par D. M. Brosman, sous-voyer de la ville, 26 mars 1872, par le No 1 et mesurant 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à l'avenue Washington, sur une profondeur et une façade de 90 pieds sur la rue Baronne et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 270 avenue Washington.
2° Un certain lot de terre dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci-dessus et désigné sur le susdit plan, par le No 2 et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade avenue Washington, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 272 et 272 1/2 avenue Washington.
3° Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 6 sur un plan audit carré, déposé en l'étude de Felix Grima, notaire, portant le No 247, ledit terrain mesure, d'après ledit plan, 27 pieds, 9 pouces et 2 lignes de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 621 rue Carondelet.
4° Cinq certains terrains situés dans le septième district de cette ville, carré d'îlet No 37, A., borné par les rues Washington, Troisième, Zimple et Burdette, désignés par les Nos 12, 14, 15, 16 et 17, mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 12 forme le coin des rues Washington et Troisième.
5° Un certain billet à ordre souscrit par John Stark, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 15 octobre 1888 pour la somme de sept cents dollars $700 00 avec intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir du 18 octobre 1888 jusqu'à parfait paiement.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à ce qu'ils soient payés. 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être assurées, et les polices transférées en sus aux détenteurs des billets, et les taxes dues et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de vente requis des acquéreurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.
No 38,277.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 3 avril 1893 dans les affaires ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un certain lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Laurel, Annonciation (anciennement Preston) et Webster, mesurant 324 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'avenue Henry Clay, 325 pieds sur la rue Webster, 227 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Laurel, 324 pieds 4 pouces 5 1|4 lignes sur la rue Annonciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison de résidence à deux étages en bois,
111 rue Deuxième.
Joli cottage simple en bois,
Avenue Cleveland, entre les rues Marais et Villeré.
Beau cottage double à un étage avec mansardes, en bois,
Nos 80 et 80 1|2 Avenue Cleveland, entre les rues Villeré et Robertson.
Meubles de Bureau et Stock.
Succession de Thomas McIntyre.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour Division C, en date du 13 avril 1893 dans la succession ci-dessus, la propriété décrite, savoir:
1° Une action du fonds capital du "New Orleans Board of Trade."
2° La maison de résidence à deux étages en bois, 111 rue Deuxième, dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Deuxième, Première, Chippewa et Annonciation. Le terrain comprend trois terrains désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant ensemble 25 pieds 7 pouces de façade rue Deuxième, sur 126 pieds, 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise. Situés dans un bon voisinage.
3° Le joli cottage simple en bois, 59 avenue Cleveland, ci-devant rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les avenue Cleveland et les rues Canal, Marais et Villeré, ayant galeries de façade, hangar, cuisine, etc. Le terrain est désigné par le No 17 sur un plan de Castaing & Collins, en date du 10 avril 1888, déposé en l'étude de O de Armas, ancien notaire. Il mesure 25 pieds de façade sur l'avenue Cleveland, et 96 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
4° Le joli cottage double à un étage avec mansardes, en bois, 80 et 80 1|2 avenue Cleveland, ci-devant la rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Cleveland et Tulane et les rues Villeré et Robertson, ayant quatre chambres, de chaque côté, et une bâtisse à deux étages en bois, à l'arrière, ayant, de chaque côté, deux chambres, auvent, citerne, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 15 sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 février 1838 déposé en l'étude de H. B. Conne, ancien notaire, et mesure 30 pieds de façade avenue Cleveland, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le dit terrain étant borné au côté le plus rapproché de la rue Villeré par une allée ouvrant sur l'avenue Cleveland, commune à ce terrain et à ceux qui lui sont contigus. Ces propriétés sont à un îlet de la rue du Canal, convenables au centre commercial, aux églises, marchés, écoles, et les lignes de chemin de fer, et sont excellentes comme placements d'argent rémunérateurs.
Aussi, le même jour, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, 11 rue de l'Union, entre St-Charles et Carondelet—
Un lot de meubles de bureau comprenant un coffre-fort en fer, un desk "roller top," un desk à dessus plat, un desk droit (upright), une table, une bibliothèque.
Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant G. O. Prest, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 av—16 22 29—mai 6 13 17

BANQUES.

Etat Trimestriel
DU DEPARTEMENT DE BANQUE,
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
A la clôture des affaires, le 29 avril 1893.

ACTIF.

Propriétés foncières	$144,013 65	
Bons et actions	33,673 04	
Dettes suspendues	54,116 06	
Prêts et escomptes	369,453 66	$601,256 41
Prêts sur demande	$447,879 25	
Echange, étranger et local	49,817 13	
Chèques de Clearing-House, circulation et numéraire	297,961 87	
		794,858 25
		$1,396,114 66

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits indivis	91,141 63	
		$471,341 53
Dû aux déposants		924,773 13
		$1,396,114 66

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. A. LELONG, Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 29me jour d'avril 1893.
EDGAR GRIMA, Notaire.
Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les voûtes de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct, à savoir: deux cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent soixante-un $297,961.
JOSEPH LOMBARD.
ERNEST FRAGST.
30 av—1f

BROWN'S IRON BITTERS
Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train....9:35am	No 2, Memphis and Kansas City Fast Train....5:00pm
No 3, Vicksburg Express.......5:25 pm	Vicksburg Express......7:55 am
Baton Rouge accommodation....10:00am	Baton Rouge accommodation....3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Ex...7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:00 am	No 4 Fast Ex...10:55 am
No 1 Lim. Ex....4:45 pm	No 8 Coast Acc..3:45 pm
No 5 Fast Mail.7:15pm	No 2 Lim. Ex 7:50 pm
Exc. dimanche..9:40pm	Exc. dimanche..7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger.......6:45pm	Passenger......7:00am
Chica. St. L. mail. 9:30am	Chic St. L. mail 6 00pm
Chic. limited....7:25pm	Chic. limited...11:30am

TEXAS AND PACIFIC.

No 54, Cal. Ex. 7:00 pm	No 53, Cal. Ex. 8:15 am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex. 6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex. 9:30pm
Local.......10:05am	Local.......5:30pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio.....7:05pm	California Ex....9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 10:45 am	No 2 Limited....5 00 pm
No 5 Local......[illegible]	No 6 Local....8:30 am

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.

No 9........7:00 pm	No 10........8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7........3:20 am	No 8.........4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
......4:15 pm	.......5:00 pm
Shell Beach....3:40pm	Shell Beach...10:00 am

Dimanche.

Pte la Hache...9:20 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15 am
Shell Beach....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la Hache. 7:00pm	Shell Beach...5:00 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger.......10:00 am	Alger.......4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger.......6:05 pm	Alger.......8:00 am

Dimanche seulement.

Alger.......6:40 am	Alger.......8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

FLORIDA.

Mar 1—The Lighthouse Board gives notice that on or about April 30, 1893, the characteristic of the light at Fowey Rocks light station, northerly extremity of the Florida Reefs, will be changed from fixed white to fixed white with three fixed red sectors. The northerly red sector will extend from S 1/4 E eastward to S 3/8 W. The westerly edge of the sector will pass just to seaward of Biscayne Shoal, red buoy, [illegible] will cut North and [illegible] of Florida Reefs, "Cape Florida" buoy, and of the shoal spots lying from 1 1/4 to 3 1/2 nautical miles to the southward of the light. The northerly red sector will extend from N 1/4 W westward to N by E 3/4 E. The easterly edge of the sector will guide clear to the eastward of the reefs lying more than 1 1/2 miles to the southward of the light. The westerly edge of the sector will cut Old Rhodes Bank buoy, No. 8, in Hawk Channel. The westerly red sector will extend from E 1/4 N northward to E 3/4 S. The southerly edge of this sector will cut Coral Ranches buoy, No 1, Cape Florida Channel. The northerly edge of the sector cuts Fowey Rocks buoy No 1, Hawk Channel. The bearings in this notice are magnetic.

Mar 20—The Lighthouse Board gives notice that on or about April 30, 1893, the characteristic of the light at Carysfort Reef light station, Florida Reefs will be changed from flashing white to flashing white with three flashing red sectors. The interval between flashes will be 30 seconds, as heretofore. The northerly flashing red sector will extend from S 1/4 W eastward to S W 1/2 W. The westerly edge of the sector will cut Turtle Harbor Entrance buoy (black and white perpendicular stripes), and will intersect the westerly edge of the southerly red sector of Fowey Rocks light to the eastward of Old Rhodes Bank buoy, No 8, Hawk Channel, and its easterly edge will intersect the easterly edge of the southerly red sector of Fowey Rocks light about 1 7/8 miles eastward of Ajax Reef beacon M, and will cut Turtle Harbor sea buoy. The northwesterly flashing red sector will extend from N NE 1/4 E westward to NE 1/8. The easterly edge of the sector passes about 3/8 mile to the eastward of Elbow Reef beacon J, and the easterly edge will cut [illegible] Four Foot Shoal, Mosquito Bank buoy, No 7, Hawk Channel. The southerly flashing red sector will extend from E 1/2 N northward to SE 5/8 S. The southerly edge of the sector will cut Basin Hill, Mid Channel, buoy black and white perpendicular stripes, Hawk Channel, and its northerly edge will cut the black and white perpendicular striped buoy in Hawk Channel off Key Largo. Vessels passing southward of this station should give it a wide berth owing to the currents. The bearings in this notice are magnetic.

Also that, on or about April 30, 1893, the limits of the flashing red sectors in the light at Alligator Reef light station, Florida Reefs, will be changed as follows: To northeasterly flash 3/8 S sector will be made to extend from SW 3/8 S eastward by W 1/2 W. The northwesterly edge of the sector will cut West end of Triangle (Pork Barrel) buoy No 7 Hawk Channel, and its southwesterly edge will pass about 1 3/4 miles to southward and eastward of Conch Reef beacon E, and about 1 mile to the southward and westward of Crocker Reef beacon D. The southwesterly flashing red sector will be made to extend from NE 1/8 E northward to NE by E 3/4 E. The northerly edge of the sector will pass about 1 1/3 miles southeasterly of Tennessee Reef beacon No 7, and its northerly edge will cut Duck Key buoy (black and white perpendicular stripes). The bearings of the light will remain as described in the List of Lights and Fog Signals. The bearings in this notice are magnetic.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
City	U K or Continent	Elevator
Crane	Brême	Point
El Gallo	Mexico	Alger
El Rio	New York	Alger
Gladstone	Liverpool	Alger
Gladiolus	Rotterdam	4e dist. 43
Gussie	Bluefields	rue Se
Goldworthy	En réparation	1er dist. 15
Hispania	Port Limon	3e dist. 35
Hugo	Havre	1er dist. 15
Jos. Oteri, Jr	Ceiba	4e dist. 44
Mexico	Vera Cruz	1er dist. 14
Nicaragua	Bluefields	3e dist
Nigretia	Brême	1er dist. 15
Morse King	Brême	4e dist. 47
Orion	Liverpool	4e dist. 43
Stillwater	Belize	2e dist. 10
Santanderino	Liverpool	3e dist. 30
Violante	En réparation	3e dist. 42
Viola	Havre	Alger
Whitney	Havane	rue Ire
Wanderer	Puerto Cortez	Alger
West Indian	Liverpool	3e dist. 30
		Southport

NAVIRES.

Stephen		rue Ire

BARQUES.

Gianina	Portugal	1er dist. 32
Guiseppi d'Abundo	Oporto	rue Se
Maria L.	Espagne	3e dist. 28
Nostra Padre	Salerne	3e dist. 40

GOELETTES.

Chauncey E Burk	Brême	Harvey's Canal
Henry Lippitt	Mobile	Pie Tier

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Sud, Higgins......parti 29 avril
Steamship Hudson, Kemble......parti 29 avril
Steamship Knickerbocker, Halsey..parti 22 avril
Goélette Sallie I'On, Hunter....expédiée 30mars
Steamship El Paso, Gardner......parti 26 avril

PHILADELPHIE.
Steamship Tantallon, Stothorpe....parti 28 avril
Steamship Glamorgan, White......parti 23 avril

LONDRES.
Navire Elvira, Evers..........parti 24 mars

LIVERPOOL.
Steamship Electrician, Tester......parti 21 avril
Steamship Traveller, Ball.........parti 12 avril
Steamship Costa Rican, Alexander...parti 6 avril
Steamship Floridian, King........parti 31 mars
Steamship Governor, Shaw.........parti 24 mars
Steamship Barbadian, Highton......parti 15 avril
Steamship Engineer, Wood.........parti 20 avril
Steamship Jamaican, Daniel........parti 22 avril

BREME.
Navire Susanne, Brockelman.......parti 26 mars

DUBLIN.
Navire Stamboul, Onna............parti 13 déc.

PALERME.
Steamship Kaffir Prince, Campbell parti 7 avril
Steamship Bedouin, Goodwin.......parti 4 avril
Steamship Keppler...............parti 27 avril

HAMBOURG.
Navire J D Bischoff, Meyer.......parti 1er avril
Steamship Grasbrook, Burmeister parti 20 avril

MESSINE.
Steamship Kaffir Prince, Campbell..par. 27 mars

SICILE.
Steamship Bedouin, Goodwin.......parti 10 avril

ANVERS.
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille.

GIBRALTAR.
..............................parti 12 avril
Steamship Ixia, Caurnede.........parti 16 avril

MARYPORT.
Steamship Jordan................parti 16 avril

BORDEAUX.
Dupuy de Lome, Dechailles........parti 17 avril

ROTTERDAM.
Steamship Hindoo................parti 26 avril

RIO DE JANEIRO.
Steamship Straits...............parti 15 avril

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 38,857—Division "E"—Aitkens Bros vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par Aitkens Bros. soit acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers—Qu'une réunion des créanciers de la dite association soit convoquée et tenue suivant la loi pardevant Andrew H. Wilson, notaire public de cette ville, commençant le 26 mai 1893, à 11 heures A. M. Que A. H. Fleming, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de la Cour toutes procédures contre les personnes et les biens des dits Aitkens Brothers soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 avril 1893.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 avril—3f au 26 mai